



Association des Amis des
Cliniques Mutualistes de
Grenoble

Union de Quartier Berriat-St-
Bruno-Europole

Collectif des Usager.e.s des
Cliniques Mutualistes de
Grenoble

Communiqué de presse

Lyon, le 29 septembre 2020

Vente du GHM de Grenoble : Le coup du lapin d'AÉSIO aux habitants et usagers du groupe hospitalier.

Après que la mutuelle n'a pas honoré son rendez-vous pris avec les habitants et usagers, France Assos Santé Auvergne-Rhône-Alpes s'inquiète : « *Ce refus du dialogue sur les garanties discutées avec Doctegestio nous fait craindre le pire sur les conditions de cette cession. Comment croire qu'elle respectera l'intérêt des habitants et usagers quand ils sont traités avec un tel mépris ?* »

François BLANCHARDON, président de l'Union régionale, dénonce cette dérobade : « *Ils nous font faux bond sur un rendez-vous qu'ils nous avaient accordé et espèrent ainsi mettre KO nos aspirations à la transparence. Nous regrettons qu'une mutuelle qui se drape dans des valeurs de dialogue et de solidarité claque ainsi la porte aux nez des habitants et usagers dont ils ont la santé à charge. Le passif de Doctegestio reste notre préoccupation principale en matière d'offre de soins pour la population* ».

Après un accord rapide d'AÉSIO sur le principe et plusieurs échanges autour des modalités d'une réunion à Grenoble, le vendeur ne s'est finalement pas présenté le 28 Septembre. **Une manœuvre dilatoire** qui lui a permis de jouer la montre jusqu'à la décision finale qui devrait intervenir d'ici la mi-octobre; et de **s'exonérer, à peu de frais, d'un exercice de transparence** avec la population quant aux conditions de cette cession.

Déjà en juillet 2020, l'Union d'associations d'usagers questionnait les garanties apportées par le candidat-repreneur et demandait que celles-ci fassent l'objet d'un examen sérieux et approfondi. Elle se fondait sur différentes enquêtes journalistiques mettant en cause Doctegestio pour ses pratiques managériales peu scrupuleuses¹ (non-paiement des jours fériés, des heures supplémentaires, pas de repos compensateurs, calculs approximatifs des trajets entre deux domiciles d'usagers...) ayant conduit à différentes condamnations aux prud'hommes. Face à l'opacité du cahier des charges encadrant la cession du Groupe Hospitalier Mutualiste, France Assos Santé Auvergne-Rhône-Alpes avait provoqué l'organisation d'une réunion de concertation entre les représentants des usagers, des habitants et les gérants actuels du Groupement (AÉSIO). Un objectif: obtenir des garanties quant au niveau de qualité, de sécurité et d'accessibilité qui allait être exigé du repreneur final.

Ce **mépris assumé** pour les usagers et habitants du territoire est d'autant plus choquant qu'il est **très éloigné des méthodes revendiquées** sur le site du groupe: "*AÉSIO est résolument engagé à ouvrir son écosystème à ses parties prenantes. Organiser un dialogue continu (...) pour mieux appréhender les besoins de chacun et co-construire les solutions et services adaptés au plus près du terrain.*"

¹ Saint-Lô. Le personnel de la clinique dénonce ses conditions de travail, Ouest France, 13 Juillet 2020, Arnaud LE GALL
Haute-Savoie : les familles des résidents de l'EHPAD de Saint-Gervais inquiètes pour leurs parents vulnérables, France Bleu Pays de Savoie, 16 Juillet 2019, Marie AMALINE
Pièces à conviction, France 3, 7 février 2019
Moselle : l'Amapa cumule les condamnations, Le Républicain Lorrain, 10 octobre 2017, Anne RIMLINGER-PIGNON
Dépendance. Quand les associations d'aide à domicile attisent les convoitises, L'Humanité, 25 avril 2017, Sylvie DUCATTEAU

François BLANCHARDON ajoute: "*Les représentants des usagers et des habitants sont choqués par ces méthodes. Cela nous conforte dans notre détermination à faire entendre notre voix sur ce dossier et, plus largement, sur toutes les décisions qui pourraient mettre en péril l'accès à des soins de qualité pour tous sur le bassin grenoblois.*"

France Assos Santé (Auvergne-Rhône-Alpes) ? Une voix pour toutes et tous !

France Assos Santé est l'organisation de référence pour représenter les patients et les usagers du système de santé et défendre leurs intérêts. Elle fédère les associations « agréées » des usagers du système de santé. Il s'agit d'associations - telles que la Ligue contre le cancer, APF-France Handicap, l'UFC Que choisir, l'Union nationale des associations familiales (UNAF)... - qui rassemblent des personnes ayant une expérience spécifique du système de santé en raison de leur pathologie ou situation de vie et apportent leur savoir expérimentiel pour améliorer le système de santé. Elles constituent en cela une ressource importante pour les particuliers comme pour la société.

France Assos Santé est le « nom de marque » de l'Union nationale des associations agréées des usagers du système de santé (UNAASS) dont la création procède de la loi de santé du 26 janvier 2016. Sur la région, France Assos Santé Auvergne-Rhône-Alpes regroupe près de 140 associations d'usagers de la santé, plus fortes ensemble pour promouvoir la solidarité du système de santé. Elle permet que s'exprime la vision des usagers sur les problématiques de santé : elle leur offre une voix puissante, audible et faisant la synthèse des différentes sensibilités afin de toujours viser au plus juste de l'intérêt commun.

Plus d'informations sur France Assos Santé : <https://www.france-assos-sante.org/>

Contact presse : Adrien DELORME adelorme@france-assos-sante.org / 0647864719.

Association des Amis des Cliniques Mutualistes de Grenoble.

L'association a pour objet :

- De préserver la place du non lucratif des Cliniques Mutualistes de Grenoble dans le paysage hospitalier du Bassin Grenoblois
- De participer à la représentation des Cliniques Mutualistes de Grenoble et leur rayonnement.

Plus d'informations sur l'Association des Amis des Cliniques Mutualistes de Grenoble:

<https://amisdescliniquemutualistesgrenoble.fr/index.php/qui-sommes-nous/>

Contact presse : Jérôme Alexandre amis_cliniques_mutualistes_grenoble@laposte.net / 0673520178